

Projet de parcs éoliens en mer au large de l'île d'Oléron

GT Environnement



13 DÉCEMBRE 2023

Ordre du jour :

Actualités AO 7:

- **Présentation du cahier des charges de l'appel à projet (MTES/DGEC)**
- **Les études environnementales liées à l'AO 7 (SETEC)**
- **Les actualités du raccordement (RTE)**

Actualités planification :

- **Le Document stratégique de façade et les enjeux de la planification maritime (DIRM)**
- **Focus sur les Zones de Protection Forte et les zones propices à l'éolien en mer (DREAL)**

Connaissance :

- **Les études de l'observatoire de l'éolien en mer**

Ordre du jour :

Actualités AO 7:

- Présentation du cahier des charges de l'appel à projet (MTES/DGEC)
- Les études environnementales liées à l'AO 7 (SETEC)
- Les actualités du raccordement (RTE)

Actualités planification :

- Le Document stratégique de façade et les enjeux de la planification maritime (DIRM)
- **Focus sur les Zones de Protection Forte** et les zones propices à l'éolien en mer (DREAL)

Connaissance :

- Les études de l'observatoire de l'éolien en mer

ZPF : Définition

Définie par le décret n°2022-527 du 12 avril 2022, une zone de protection forte désigne, à terre comme en mer, « une zone géographique dans laquelle les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques de cet espace sont supprimées ou significativement limitées, et ce de manière pérenne, grâce à la mise en oeuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée, associée à un contrôle effectif des activités concernées ».

Objectif pour la façade sud-atlantique : **3 % de la surface des eaux de façade**

ZPF = label pour la reconnaissance d'un niveau de protection supérieur

Un espace naturel protégé ou en projet de protection doit réunir les 3 critères suivants pour être considéré comme une zone de protection forte

CRITÈRE 1

Disposer de mesures de gestion ou de réglementation des activités permettant de diminuer très significativement voire de supprimer les pressions sur la biodiversité remarquable, sur une zone ayant une cohérence écologique par rapport à cette biodiversité



CRITÈRE 2

S'appuyer sur un document de gestion, définissant des objectifs de protection de cette biodiversité marine

ZONE DE PROTECTION FORTE



CRITÈRE 3

Bénéficier d'un dispositif opérationnel de contrôle du respect de la réglementation par les usagers sur la zone

La biodiversité remarquable = les enjeux écologiques forts et majeurs (annexe 5 DSF SA)

**Document de travail –
chantier en cours**

Secteur 22 Plateau de Rochebonne

Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques		Habitats benthiques et structures géomorphologiques	
Structures hydrologiques particulières	Producteurs primaires, secondaires et espèces fourrages	Structures géomorphologiques particulières	Habitats biogéniques
Fort** : upwelling et courants cycloniques associés	Fort** : espèces fourrages	Fort** : plateau de Rochebonne	Moyen : laminaires nd : hermelles

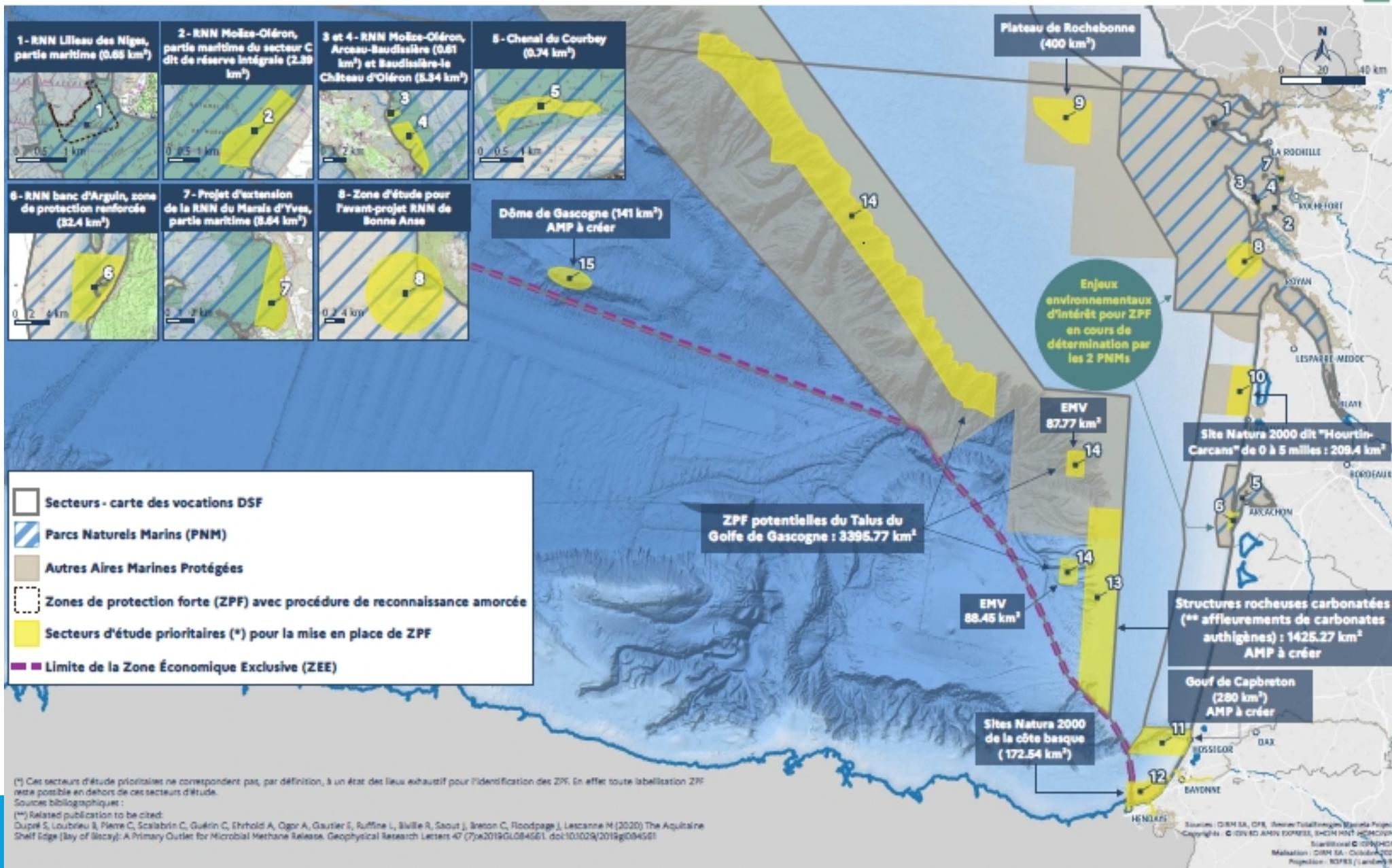
Le plateau de Rochebonne, est une particularité géomorphologique du socle continental sud-armoricain. Dans sa partie Nord, il est notamment constitué de hauts-fonds avec des récifs situés entre 3 et 5 m de profondeur et leurs tombants. En périphérie du plateau, les fonds marins, d'une profondeur de -50 à -60 m, sont composés de sédiments sableux à caillouteux au Nord et à l'Est et de sédiments vaseux au Sud et à l'Ouest. Les courants cycloniques, formés autour des pics rocheux, entraînent des éléments nutritifs depuis la vasière vers la surface et permettent ainsi le développement d'une forte production primaire. La limpidité du secteur permet le développement des laminaires (biomasse algale importante) à des profondeurs exceptionnelles, jusqu'à 40 m de profondeur, et en fait la limite Sud de l'aire de répartition de certaines de ces algues.

Zones fonctionnelles de dimension « restreinte » pour les espèces marines				Détails sur certains enjeux transversaux
Zones fonctionnelles halieutiques - Frayères	Zones fonctionnelles halieutiques - Nourriceries	Populations localement importantes d'élaémobranches	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période inter-nuptiale	Autres cétacés
Fort** : chinchard, bar	Fort** : sprat, chinchard commun, maquereau	Fort : squalo bouclé (historiquement important) nd : grand Pocheteau gris	Fort : densité toutes espèces	En enjeu transversal delphinidés et marsouin entre les 50 et 100m de profondeur

Les pics rocheux du plateau sont caractérisés par une forte biodiversité (notamment spongiaires, cnidaires et brachiopodes). Le plateau est une zone importante pour les mammifères marins (dauphin commun, marsouin commun et grand dauphin), les élaémobranches (grand pocheteau, et squalo bouclé) et a un rôle halieutique de frayère et de nourricerie. Dans la partie Sud, en contrebas du tombant, l'habitat vaseux et sablo-vaseux constitue une zone de reproduction de la langoustine et une zone de frayère. L'intérêt ornithologique du secteur est fort toute l'année en période de migration, à l'automne (stationnements automnaux de Pétrel cul-blanc), et en hiver (goéland cendré, guillemot de Troil, stationnement hivernaux de mouette pygmée).



Carte d'identification des secteurs d'étude prioritaires pour la mise en place de Zones de Protection Forte (ZPF)



Ordre du jour :

Actualités AO 7:

- Présentation du cahier des charges de l'appel à projet (MTES/DGEC)
- Les études environnementales liées à l'AO 7 (SETEC)
- Les actualités du raccordement (RTE)

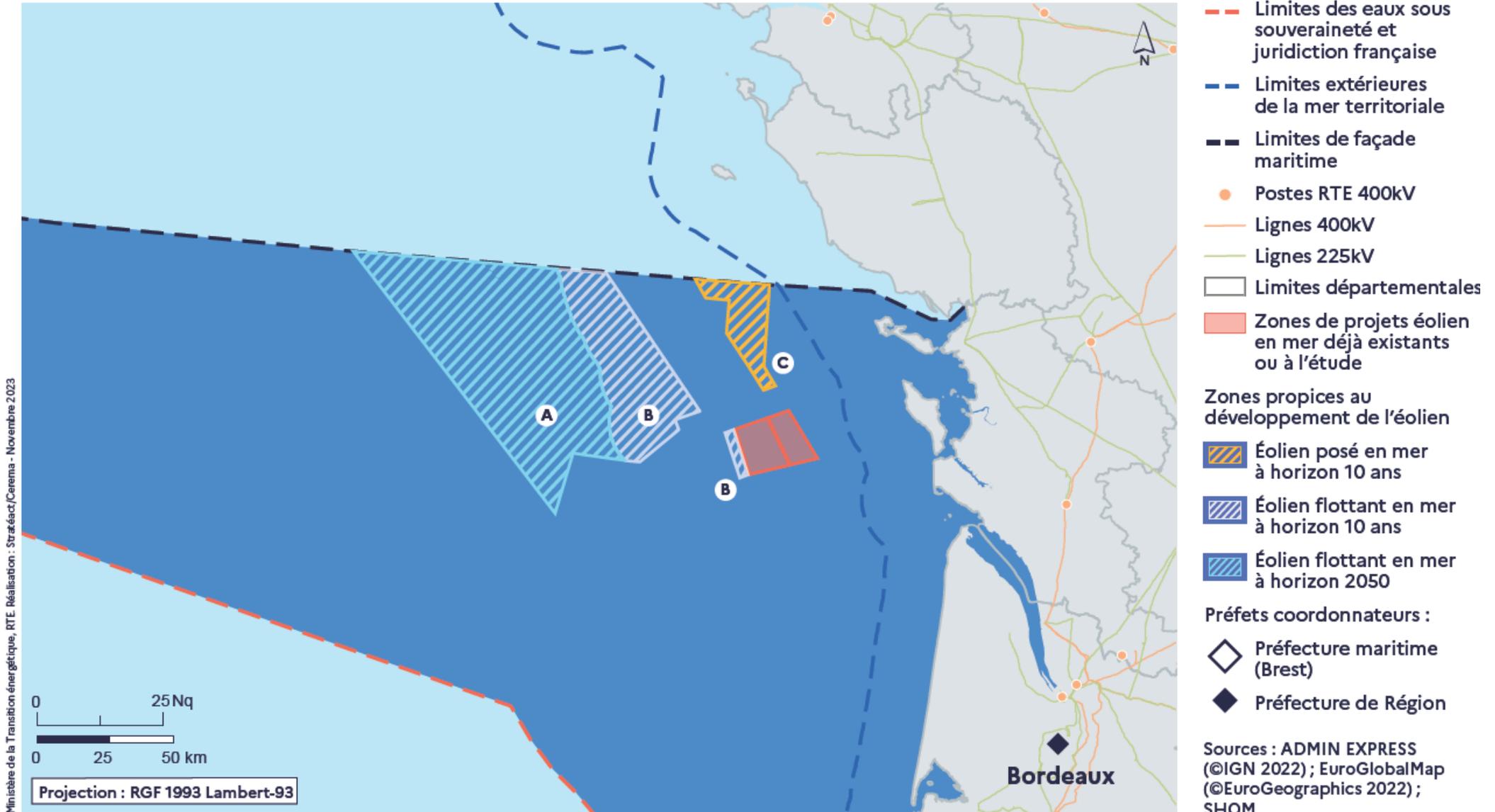
Actualités planification :

- Le Document stratégique de façade et les enjeux de la planification maritime (DIRM)
- Focus sur les Zones de Protection Forte et les **zones propices à l'éolien en mer** (DREAL)

Connaissance :

- Les études de l'observatoire de l'éolien en mer

Zones propices au développement de l'éolien en mer à horizon 10 ans et à horizon 2050 / Sud-Atlantique



Dans un premier temps, aucune zone d'étude terrestre pour le raccordement des parcs n'est prévue en Sud-Atlantique. Des concertations ad hoc permettront de définir des corridors de raccordement potentiels.

Ordre du jour :

Actualités AO 7:

- **Présentation du cahier des charges de l'appel à projet (MTES/DGEC)**
- **Les études environnementales liées à l'AO 7 (SETEC)**
- **Les actualités du raccordement (RTE)**

Actualités planification :

- **Le Document stratégique de façade et les enjeux de la planification maritime (DIRM)**
- **Focus sur les Zones de Protection Forte (DREAL)**

Connaissance :

- **Les études de l'observatoire de l'éolien en mer**

Actualités de l'observatoire de l'éolien en mer

Rappel:

Mis en place le 8 avril 2022 par le Ministère, avec l'appui de l'OFB et de l'IFREMER

Objectif : éclairer le débat public et la décision politique relatifs au développement de l'éolien en mer

Moyens : Valoriser les connaissances existantes et en acquérir de nouvelles

Etudes en cours (synthèse des connaissances) :

- Retours d'expériences sur les suivis, les mesures ERC et les effets sur la biodiversité des parcs éoliens en mer étrangers (Biotope) : fin en 2024
- ESCO : Expertise scientifique collective relative aux impacts des éoliennes en mer sur la biodiversité et les écosystèmes marins et côtiers : résultats attendus pour mi-2025

Diffusion des connaissances : publication de fiches synthétiques descriptives des projets financés par l'observatoire, études...(<https://www.eoliennesenmer.fr/observatoire-eolien-en-mer-programme-2022>)

Etudes en cours (Acquisition de nouvelles connaissances):

- 16 études lancées pour la majorité dès 2022
- identifiées notamment sur la base des remontées de besoins des Conseils scientifiques et Conseils maritimes de façades consultés en fin d'année 2021.
- Les 4 façades maritimes métropolitaines sont concernées par ces études.

Les études lancées au niveau national sont les suivantes :

- **Cartographie des frayères des espèces halieutiques** (ichtyofaune et crustacés)
 - IFREMER (1ères cartes publiées fin 2023 - livrable final mi-2024)
- **Adaptation des bases de données de mégafaune existantes à l'hébergement des flux de données acquises dans le cadre des études de l'Observatoire**
 - MNHN
- **Valorisation des suivis télémétriques d'oiseaux** à l'échelle nationale
 - CEREMA (rapport Sud-atlantique en 2021)
- **Réalisation d'un atlas des poissons marins de France métropolitaine** et mise à jour des bases de connaissances de référence FishBase et TAXREF
 - MNHN



Etudes concernant la façade Atlantique :

- **MIGRATLANE** : Caractérisation de l'utilisation de l'arc Atlantique-Nord-Est, du golfe de Gascogne et de la Manche par les migrateurs terrestres et l'avifaune marine - Maîtrise d'ouvrage OFB (2023-2027 – acquisition des données de 2023 à 2025)
 - 1^{ers} rapports intermédiaires attendus en décembre 2023
 - Survol Manche Atlantique SCANS-IV pour **données mégafaune** – Maîtrise d'ouvrage OFB (2022-2024)
 - Poursuite **des suivis saisonniers de mégafaune** par survols aériens sur le périmètre élargi du PNM Pertuis Gironde – Maîtrise d'ouvrage OFB. (2023-2027)
 - **Modèle prédictif multi sources mammifères marins** en Atlantique (MODEL CET : modèle prédictif de l'abondance et de la distribution des cétacés) – Maîtrise d'ouvrage OFB
-

Appel à projet en cours : 1ère relève en septembre - 3 projets lauréats dont :

- **Projet ECHO** de l'Université de La Rochelle : Etudier les effets de l'environnement sonore généré par la mise en place et le fonctionnement d'éoliennes flottantes sur les mammifères marins et l'ichtyofaune,
- **Projet** porté par la Société d'Observation Multimodale de l'Environnement : Comblent les lacunes de connaissances sur l'exposition et les réponses des espèces benthiques aux bruits et aux vibrations générés par les activités humaines associées aux projets éoliens en mer ;

...2ème relève le 31 décembre 2023...

L'ensemble des travaux de l'Observatoire sera rendu public sur Internet :

<https://www.eoliennesenmer.fr/observatoire/presentation>